

2

François, cinq ans et une réforme toujours en cours

En cinq ans, le pape François – élu avec pour mission de réformer l'Église et la Curie – a déjà impulsé des changements, notamment en matière financière. Mais il reste beaucoup à faire, sur l'architecture de la Curie ou la lutte contre les abus sexuels. Le travail sera encore long, d'autant que le pape souhaite aussi faire évoluer les mentalités...

Rome

De notre envoyé spécial permanent

« **F**aire les réformes à Rome, c'est comme nettoyer le Sphinx d'Égypte avec une brosse à dents »,

disait le prélat belge Xavier de Mérode, réformateur de l'État pontifical au XIX^e siècle, dans une formule reprise à son compte par le pape François, lors de ses vœux à la curie en décembre (lire ci-contre). Élu il y a cinq ans avec pour mission de réformer l'Église et la Curie, volonté affichée par les cardinaux dès les rencontres précédant le conclave, le pape soulignait par là l'ampleur de la tâche à accomplir, tout en pointant le manque d'entraide de collaborateurs censés le soutenir. Cinq ans plus tard, la « révolution François » est-elle bien entamée ?

Un mois jour pour jour après

son élection, le pape créait le « C9 », ce conseil de cardinaux chargés de l'épauler dans le gouvernement de l'Église et la réforme de la Curie. Pourtant, alors que celui-ci vient de tenir la semaine dernière sa 23^e rencontre, il n'est toujours pas question de la publication prochaine d'une constitution apostolique remplaçant *Pastor Bonus*, le texte édicté en 1988 par Jean-Paul II pour régir la Curie. « *Quand on écrit un livre, on rédige toujours l'introduction en dernier* », explique Mgr Marcello Semeraro, évêque d'Albano, près de Rome, et secrétaire du C9, qui voit plutôt la future constitution venir parachever la réforme lorsqu'elle aura abouti.

Car, en cinq ans, un gros travail a déjà été accompli. François a commencé par remettre de l'ordre dans les finances, point noir des pontificats précédents. Le Vati-

can n'est plus un paradis fiscal ni, l'IOR, sa banque, une officine de blanchiment. Elle a même entrepris des actions en justice contre ceux qui l'avaient abusée. Et, concernant le budget, le cardinal Reinhard Marx, président du Conseil pour l'économie pouvait, la semaine dernière, faire état de « *progrès positifs dans les domaines de la présentation des bilans financiers, de la maîtrise des coûts et de la réduction du déficit du Saint-Siège* ». Pour plus d'efficacité, le plus gros poste budgétaire, la communication, a lui aussi été refondu avec la création du Secrétariat pour la communication, le dicastère ayant le plus d'employés. « *Le test de la réforme* », assure Mgr Semeraro.

Sur le fond, deux « dicastères » – pour les laïcs, la famille et la vie, et pour le développement humain intégral – ont enfin fusionné six anciens conseils pontificaux dont les personnels doivent aujourd'hui apprendre à travailler ensemble, malgré des histoires et des façons de faire parfois très différentes.

Depuis Pie X, la Curie n'a cessé d'évoluer passant de l'administration des États pontificaux au gouvernement d'une Église qui se confond de moins en moins avec l'Occident. « *Paul VI puis Jean-Paul II avaient déjà commencé à adapter la Curie aux réalités et François continue ce travail* », estime le secrétaire du C9. « *Ainsi, si Pastor bonus soulignait que "les dicastères sont juridiquement égaux entre eux", les mentalités continuaient à être imprégnées par l'idée que les congrégations sont plus importantes que les conseils pontificaux et ont donc plus d'autorité. En créant*

Le style de la réforme

Pour mieux comprendre la réforme voulue par François, *La Documentation catholique* a rassemblé et ordonné dans un même volume l'ensemble des textes du pape sur le sujet. Ce travail met en lumière ce que le père Dominique Greiner, rédacteur en chef de *La Croix*, appelle, dans son introduction, « *le style de la réforme* » : un style résolument évangélique et missionnaire qui « *témoigne que l'Évangile du Règne de Dieu éclaire d'une manière nouvelle l'ensemble des réalités sociales, économiques et politiques* » pour faire de l'Église « *une authentique servante de tous* ».

Pape François, Réformer l'Église, Bayard, 410 p., 16,90 €



les dicastères, François tente de battre en brèche cette idée, toujours guidé par le principe d'une meilleure évangélisation, d'un meilleur esprit missionnaire. »

Plus que tout, la réforme de François cherche à faire bouger les mentalités. « *La première réforme doit être celle de la manière d'être* », disait-il dès le début de son pontificat. Il n'a, depuis, cessé d'y appeler la Curie, au fil de ses discours de vœux de Noël, ●●●

Le 22 février 2016, le pape a célébré le jubilé de la Curie romaine.

L'Osservatore Romano/EPA/MaxPPP



●●● notamment... Et parfois un peu brutalement, au risque de braquer ceux qui travaillent pour lui. En décembre, et tout en mettant en garde contre les « traîtres » et ceux qui « se sont laissés corrompre par l'ambition ou la vaine gloire », son discours s'est fait plus policé, n'oubliant pas cette fois de féliciter « l'écrasante majorité » de ceux qui, dans la Curie, « travaillent avec un engagement louable, avec fidélité,

compétence, dévouement et même sainteté ».

Car François sait qu'il a besoin de la Curie pour mener à bien une réforme qui dépasse les murs du Vatican. Ces derniers mois, le C9 a particulièrement travaillé la question d'une « saine décentralisation », s'attachant à redéfinir le rôle des conférences épiscopales. Des réformes ont d'ailleurs été engagées avec, par exemple, une plus grande responsabilité donnée aux

François sait qu'il a besoin de la Curie pour mener à bien une réforme qui dépasse les murs du Vatican.

évêques dans les procès en nullité de mariage ou pour les traductions des textes liturgiques. Les relations de la Curie avec les conférences épiscopales changent elles aussi. « Depuis cinq ans, je suis frappé de rencontrer des gens qui ont une réelle capacité d'écoute, une réelle humilité, reconnaît Mgr Olivier Ribadeau Dumas, secrétaire général de la Conférence des évêques de France. Nous ne sommes plus dans une relation du haut vers le

bas, mais face à de véritables serviteurs qui ont le souci de trouver ce qui est le meilleur pour l'Église. » Il reconnaît aussi que le « processus » n'en est qu'à ses débuts : « Nous ne voyons pas encore très clairement comment les conférences épiscopales auront plus de poids. »

Mais telle est la réforme voulue par François : un processus toujours en cours... quitte à procéder déjà à la « réforme de la réforme ». En fé-

Suite page 4. ●●●

●●● Suite de la page 3.

vrier, le pape est ainsi revenu sur un précédent décret qui mettait d'office à la retraite les évêques de la Curie à l'âge de 75 ans, au risque parfois de se priver de compétences précieuses. Un nouveau motu proprio est donc venu redonner plus de souplesse au système. Et, devant le C9, les préfets des nouveaux diocèses sont déjà priés de revenir évaluer les effets de la réforme et voir ce qui peut être amélioré.

« Alors que je me trouvais, un jour, à côté du pape au C9, je l'ai vu noter de sa petite écriture ces mots : "Ce que j'entends par la réforme : le mouvement" », rapporte Mgr Semeraro, pour qui on est là au cœur de la spiritualité ignatienne du pape : une dynamique du mouvement spirituel et du nécessaire discernement. Or il reste beaucoup à faire, tant sur l'architecture de la Curie (les congrégations n'ont pas encore été touchées) que sur l'accompa-

Il reste beaucoup à faire, tant sur l'architecture de la Curie que sur l'accompagnement des personnes ou la lutte contre les abus sexuels.

gnement des personnes ou la lutte contre les abus sexuels. Entre volonté de décentralisation du pape, besoin de contrôler l'inaction de certains évêques et une Congrégation pour la doctrine de la foi débordée (1 800 dossiers en attente), cette question des abus sexuels est aujourd'hui le nœud de la réforme.

En 2015, François parlait d'un pontificat « bref » : « Quatre ou cinq années. » On y est. Mais le pape a aujourd'hui en ligne de mire le Synode des jeunes en octobre, les JMJ de Panama en janvier et le Synode sur l'Amazonie, fin 2019... Signe qu'il se projette au moins jusque-là. La réforme au long cours ne sera pas achevée et il pressent qu'il n'en verra sans doute pas l'aboutissement. Aussi se préoccupe-t-il aussi de pérenniser le processus qu'il a lancé. Une nouvelle occasion devrait lui être donnée d'ici à fin juin, date à laquelle il pourra créer jusqu'à six nouveaux cardinaux électeurs, portant à 45 % la part de « ses » cardinaux dans le Collège chargé d'élire un éventuel successeur.

Nicolas Senèze

La lutte contre la pédophilie se heurte au cléricalisme

Le pape a repris avec vigueur la politique de tolérance zéro impulsée par Benoît XVI, mais la plupart des experts regrettent la lenteur des décisions.

En 2014, la création de la Commission pontificale pour la protection des mineurs, pilotée par le cardinal Sean O'Malley, réputé pour sa politique de tolérance zéro et son écoute des victimes de pédophilie dans le diocèse de Boston, avait sonné comme un signal fort. Las, quatre ans plus tard, les membres les plus en vue de cette commission ont jeté l'éponge devant « l'inertie » de l'Église. Plusieurs évêques mis en cause pour leur mauvaise gestion du dossier sont toujours en place. Et l'attitude du pape lors de son voyage au Chili a semé confusion et déception (lire La Croix du 16 février).

Rien n'aurait-il avancé ? Certes non, en matière de sensibilisation et d'éducation. Des formations ont été dispensées au personnel de

la Curie, ainsi que dans de nombreux diocèses et communautés religieuses. Fer de lance de ce vaste chantier, le Centre pour la protection de l'enfance, inauguré en 2015 à l'Université pontificale grégorienne, a mis en place une licence en protection des mineurs et personnes vulnérables. « Les mentalités ont évolué », atteste sa directrice exécutive, la théologienne belge Karlijn Demasure. Elle constate que ses étudiants viennent de pays qui, il y a peu, ne s'estimaient pas concernés. Toutefois, ajoute-t-elle, « un travail continu reste à faire auprès des évêques et des prêtres » : « Nos anciens étudiants se retrouvent parfois face à des collègues qui les accusent d'être "contre eux" quand ils évoquent les abus. »

Les résistances restent multiples. « Le pape a approuvé les recommandations de la commission, mais quand elles ont été bloquées par le Vatican et sa bureaucratie, il ne s'est pas battu pour leur mise en application », regrette l'ancienne victime irlandaise Marie Collins qui, devant le manque

« La réforme a suscité un vent de panique et un mouvement de recul dès que le Vatican a pris conscience de l'ampleur des changements nécessaires. »

de coopération de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a démissionné de la commission en 2017. « Malgré ses bonnes intentions, le pape s'est trouvé confronté à des réflexes cléricaux de protection au sein de la Curie, réflexes dont il n'est lui-même pas totalement exempt, analyse le père Stéphane Joulain, psychologue spécialisé dans le traitement des abus sexuels. La réforme a suscité un vent de panique et un mouvement de recul dès que

le Vatican a pris conscience de l'ampleur des changements nécessaires. »

Plus que des résistances actives, la « culture cléricale » est le principal obstacle. « Quand il s'agit des réformes, les responsables de l'Église sont persuadés de savoir mieux que les autres ce qu'il faut faire. De ce fait, ils ont laissé partir tous les laïcs experts qui pointaient les vrais changements à mener. Pourtant, s'ils veulent aboutir, il leur faudra bien écouter des voix extérieures », déplore Marie Collins.

Parmi celles-ci, la psychiatre française Catherine Bonnet, nommée dans la commission en 2014, avait plaidé pour que les victimes et les associations qui ont longuement réfléchi à la question soient auditionnées. Elle demandait la levée du secret pontifical en cas de violences sexuelles sur mineurs et voulait que le droit canonique oblige évêques et supérieurs d'ordres religieux à signaler les suspicions d'abus aux autorités civiles de chaque pays. Faute d'avoir réussi à convaincre la commission, Catherine Bonnet a adressé en juin une lettre de démission au pape qui ne l'a pas acceptée.

Beaucoup, au Vatican, ont peur que les prêtres ne soient plus suffisamment protégés. « Ils confondent signalement de suspicion et dénonciation, regrette Catherine Bonnet. D'autre part, ils manquent d'expérience clinique : les allégations intentionnellement fausses sont rares. (1) »

Pour les experts, la réforme passe par une vraie transparence. Déjà, aux États-Unis, les diocèses doivent publier un rapport annuel de leurs actions de lutte contre la pédophilie. « Il faut dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit, rappelle le père Joulain. Les évêques doivent accepter de rendre des comptes. C'est à ce prix-là que les gens retrouveront confiance dans l'Église. »

Céline Hoyeau, avec Nicolas Senèze (à Rome)



Sean O'Malley (à gauche), archevêque de Boston, est à la tête de la Commission pontificale pour la protection des mineurs. Tony Gentile/Reuters

(1) 0,1 à 0,2 % dans le rapport annuel du gouvernement américain sur la maltraitance des enfants.

En France, une adhésion populaire mais pas de réels effets

Si le pape bénéficie toujours d'une immense popularité, celle-ci ne s'est pas forcément traduite par une hausse de la pratique et se heurte à des résistances de la part de certains catholiques.

Jean-Luc, chef d'entreprise d'une cinquantaine d'années dans le Gard, ne tarit pas d'éloges sur le pape François. Il se réjouit de ses « ouvertures » sur certains sujets de société et se dit touché par son attitude « profondément humaine ». Ce père de famille ayant fait « son catéchisme, mais sans plus », a même dévoré le livre d'entretiens avec le pape François *Politique et société*, du sociologue Dominique Wolton. « Ce pape m'a réconcilié avec une certaine image que j'avais de l'Église », dit-il en souriant. Cependant, il n'est pas entré dans une église depuis longtemps et n'envisage pas forcément de poser un acte signant son changement de disposition à l'égard de l'institution.

Comme lui, ils sont nombreux à considérer le pape d'un œil positif, après les polémiques ayant émaillé le pontificat de Benoît XVI. François, par ses gestes et ses formules qui font mouche, a su parler au-delà des cercles catholiques habituels.

« Le regard bienveillant porté sur le pape par les principaux canaux d'information a des conséquences bénéfiques sur une part importante des catholiques, qui se sentent plus à l'aise pour témoigner de leur foi », affirme le père Guy-Emmanuel Cariot, recteur et curé de la basilique Saint-Denis d'Argenteuil. L'initiative du Jubilé de la miséricorde, ouvert fin 2015 et clôturé un an plus tard, a été l'un des temps forts de ce début de pontificat. C'est au cours de cette année particulière qu'a eu lieu dans ce sanctuaire d'Île-de-France l'ostension de la sainte tunique, conservée le reste du temps dans la basilique. « Pour préparer cet événement, confie le curé, je me suis énormément



Au Vatican, le pape discute avec une jeune Française de retour des JMJ. M. Migliorato/CP/Ciric

appuyé sur les propos du pape. » En moins d'un mois, 230 000 visiteurs ont ainsi afflué au sanctuaire du Val-d'Oise... pour pas moins de 15 000 confessions, dont beaucoup de la part de personnes n'ayant pas reçu ce sacrement depuis de nombreuses années. « Le pape a remis la piété populaire à l'honneur, et beaucoup y ont vu un encouragement à se confier à Dieu dans le sacrement de la réconciliation », avance le père Cariot.

Pour d'autres, le pape François a eu un rôle de « déclencheur », au terme d'un itinéraire spirituel personnel. C'est le cas d'Henri, ancien évangélique travaillant dans le milieu de l'édition, passé au catholicisme « grâce à François ». Certes, son cheminement intérieur vers le catholicisme a commencé il y a de nombreuses années. Mais le pape François a eu un « effet déterminant dans (son) passage à l'Église catholique ». « On parle beaucoup de l'action du pape en faveur des personnes divorcées remariées, des migrants, mais

« Le pape a remis la piété populaire à l'honneur, et beaucoup y ont vu un encouragement à se confier à Dieu dans le sacrement de la réconciliation. »

son attitude envers les protestants est une vraie révolution », assure-t-il.

Chez les catholiques pratiquants, le pape François a également contribué à faire bouger les lignes. Son insistance sur la thématique de l'écologie, par exemple, a trouvé un écho chez une catégorie de la population qui n'était pas réputée pour y être la plus sensible. Si la « conversion écologique » de Mathilde Chevalier, étudiante en psychologie de 23 ans à Paris, a eu lieu juste avant la paru-

tion de l'encyclique *Laudato si'*, elle reconnaît y avoir reçu une « confirmation et un encouragement à lier la foi et la préoccupation pour la planète ». Mais Mathilde regrette cependant que les invitations papales à plus de respect pour la terre ne « résonnent » pas encore pour tout le monde.

Peut-on parler alors d'« effet François » ? Concernant l'image de l'Église, assurément, mais il demeure difficilement quantifiable, s'agissant d'un regain de la pratique ou d'un essor des vocations. D'autant que cet éventuel effet se heurte aux résistances de certains catholiques, déçus par ses prises de position sur les migrants ou la famille. Si la « papamania » des débuts du pontificat n'est plus aussi vive, François, « en modifiant les points de repère », comme l'avance le père Cariot, façonne sans doute une nouvelle génération de catholiques, à la fois plus sensible aux thématiques sociales et soucieuse d'évangéliser. Marie Malzac

repères

Cinq ans de réforme

13 mars 2013. Élection de François.

13 avril 2013. Création du Conseil des cardinaux (C9) chargés d'accompagner le pape dans le gouvernement de l'Église universelle et la réforme de la Curie.

24 juin 2013. Création de la commission référente sur l'Institut pour les œuvres de religion (IOR).

18 juillet 2013. Création de la Commission pontificale référente d'étude et d'orientation sur l'organisation de la structure economico-administrative du Saint-Siège (Cosea).

24 février 2014. Création du Secrétariat pour l'économie, du Conseil pour l'économie et du Bureau du réviseur général.

22 mars 2014. Création de la Commission pontificale pour la protection des mineurs.

27 juin 2015. Création du Secrétariat pour la communication.

15 août 2015. *Mitis et misericors Iesus* et *Mitis iudex Dominus Iesus* réforment les procès pour les causes de nullité de mariage.

4 juin 2016. Comme une mère aimante permet de révoquer les évêques négligents, en particulier au sujet des cas d'abus sexuels sur personnes vulnérables.

15 et 17 août 2016. Création du dicastère pour les laïcs, la famille et la vie puis du dicastère pour le service du développement humain intégral.

18 octobre 2016. Réforme de l'Académie pontificale pour la vie.

3 septembre 2017. *Magnum principium* redonne aux conférences épiscopales une compétence dans la traduction des textes liturgiques.

21 novembre 2017. Création d'une troisième section de la Secrétairerie d'État dédiée au personnel diplomatique.

12 février 2018 : réforme du départ à la retraite des évêques.